



Le Plovier : la CGT au côté des salariés

Nous avons reçus des témoignages de salariés, faisant état de l'instauration d'un climat d'angoisse, de pression et de suspicion, responsable d'un malaise et d'un mal-être chez de nombreux agents de l'établissement. Notre syndicat, dans ses missions de soutien et de défense des droits des salariés se devait d'intervenir. Inquiet face à la souffrance de certains de nos collègues, nous avons également alerté la direction générale à ce sujet.



Devant une telle situation, la CGT ne peut rester inactive!! Aussi le jeudi 27 février nous étions 8 élus CGT de différents établissements de notre UGECAM, accompagnés de nos représentantes du personnel du Plovier (Marie-Brigitte et Catherine) pour rencontrer les salariés, les inviter à discuter et à rompre l'isolement. Le repli sur son établissement laissant le champ libre à tous les abus et toutes les dérives.



Nos collègues du Plovier doivent bénéficier des mêmes droits que les autres salariés de notre UGECAM, et travailler dans des conditions saines et sécurisantes. Ce climat de peur doit disparaitre et la parole se libérer.

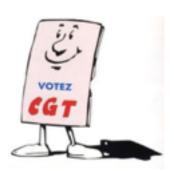
Les salariés peuvent compter sur la CGT. N'hésitez pas à nous contacter. Notre déléguée syndicale centrale sera présente sur l'établissement le jeudi 24 avril

Elections à la Buissonnière : deux nouvelles élues CGT

Suite à la démission des précédents élus, une élection partielle des délégués du personnel s'est tenue le 17 mars. Nos deux candidates CGT (Danielle et Sabine) ont été élues, elles ont investi avec sérieux et disponibilité cette nouvelle fonction.

Dans un contexte compliqué (non remplacement des départs, refus de majoration au delà de 21h, problématiques dans le service crèche...) mais aussi d'insécurité sur l'avenir du site, nos élues pourront s'appuyer sur une section syndicale solide et son réseau de compétence.

Il convient de rappeler que la CGT est opposée à toute cession d'établissement, il serait inacceptable que nos collègues de la Buissonnière deviennent les victimes de la gestion hasardeuse de notre précédente direction!! Trop d'erreurs ont été commises sur cet établissement, il convient de mobiliser toutes les énergies pour assurer l'avenir de le Buissonnière au sein de l'UGECAM.



Gravenand : Négociations du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi)

Suite à la fermeture du site de Gravenand, 27 salariés de l'établissement ont refusé la modification de leur contrat de travail, nécessitant de fait la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. La CGT a demandé l'ouverture de négociations sur le contenu du PSE, négociations acceptées par notre direction générale, qui a également proposé d'y associer des salariés de Gravenand. Tous les syndicats n'étant pas d'accord sur le principe d'élargir les délégations aux seuls représentants de Gravenand (bien que le périmètre de cette négociation ne s'adresse qu'à ces derniers), afin d'en assurer tout de même leur présence, les syndicats CGT, CFTC et CGC se sont engagés à inviter un salarié de cet établissement dans leur délégation. Ainsi Jean-Paul, Chérifa et Margarida ont pu participer à cette négociation.

La direction nous a proposé un document de travail certes complet, mais limité aux seules dispositions légales et conventionnelles.

La CGT a fait des propositions de mesures d'accompagnement supplémentaires visant à améliorer le dispositif, ce qui a permis l'obtention de certaines d'entre elles :

- -Proposition de reclassement dans l'institution de proximité. Pour cela, notre syndicat a mobilisé jusqu'à nos conseillers à la CNAM afin d'obtenir des garanties.
- -Dispositif visant à compenser la perte de salaire éventuelle d'un nouvel emploi
- -Accompagnement et financement de formations en vue d'une reconversion professionnelle
- -Majoration de la prime de licenciement.

Au regard de ces avancées, et suite à une réunion avec les salariés, la CGT a décidé d'être signataire du PSE.

Pour les agents qui vont intégrer le Val Rosay, il y a maintenant urgence à décliner les mesures prévues (navettes, plannings, répartition des services...). Notre direction doit être réactive, les salariés attendent des réponses!

Mobilisation du 18 mars

Salaires bloqués! Emplois supprimés! Salariés méprisés! Ça suffit!



Le personnel de la Sécu subit de plein fouet la politique de restriction budgétaire imposée par le gouvernement et les caisses nationales. Les conséquences sont lourdes : paupérisation des salariés, souffrance au travail.... Face à une telle dégradation de nos conditions de travail, les salariés se sont massivement mobilisés le 18 mars dernier (33% de grévistes dans l'institution et plus de 60000 manifestants sur le pavé parisien dont 8 de notre UGECAM), pour exiger une nouvelle politique salariale et défendre notre sécurité sociale.



A l'issue de cette mobilisation, nous avons été reçus à Matignon. Malheureusement, le ministère comme notre employeur, est resté sourd à nos revendications. On refuse de nous entendre, il faut crier plus fort!!!

Seule notre mobilisation permettra d'obtenir satisfaction

EN BREF

- Val Rosay: Pas de concertation Pas d'information No comment! Il serait bon que notre équipe de direction comprenne qu'il y a aussi des salariés au Val Rosay!!! Certes nous ne contestons pas que des ajustements et des modifications soient nécessaires, mais les salariés doivent y être associés. Il en va de la réussite de ce projet : le Val Rosay doit se faire avec les salariés et pas sans eux! La CGT est intervenue pour souligner ce déficit de concertation et d'information, nous espérons être entendus, pour qu'un dialogue social riche et constructif se mette en place.
- Avis de l'inspection du travail: Notre syndicat a saisi l'inspection du travail au sujet de deux points relatifs au respect de nos droits : continuité des soins et majoration du travail au delà de 21h. La réponse notifie sur la première question, l'illégalité d'assurer la succession de deux postes de travail (la durée maximale ne devant pas excéder 10h ou 12h dans certains cas); et demande des justifications quant au refus de majoration du temps de travail après 21h pourtant prévue dans nos textes conventionnels (et déjà appliquée précédemment dans certains établissements) !!!
- Points de compétence: Dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires), demandées par la CGT, nous avons déposé une proposition de protocole des modalités d'attribution des points de compétence, afin d'instaurer un cadre plus réglementé, plus transparent et plus juste dans la politique d'attribution. A ce jour, nous sommes dans une situation de blocage avec un point de désaccord entre la direction et notre syndicat : nous souhaitons que l'attribution de plus de 2 fois de points de compétence en 5 ans ne soit pas comptabilisée dans le taux d'attribution global (chez nous à minima, soit 20%), afin de ne pas freiner l'évolution générale des autres salariés. Le fait que la direction refuse cela, laisse penser que des attributions successives sont très fréquentes, entretenant de fait le sentiment d'injustice.
- Congrès de notre syndicat: Il se tiendra le jeudi 22 mai à la bourse du travail de Villefranche sur Saône. Tous nos adhérents sont invités à y participer. C'est une journée de travail et de débats sur la vie de notre syndicat, ses actions et ses revendications, mais également une journée de convivialité et d'échange entre les établissements.

